



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents vasculaires cérébraux

Question écrite n° 66145

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les patients présentant un accident vasculaire cérébral (AVC). Lors d'une réponse publiée au Journal officiel le 9 septembre 2008, il a été mentionné le lancement d'une réflexion par la Haute autorité de santé sur l'amélioration des pratiques professionnelles devant un AVC. Il lui demande de lui indiquer l'état d'avancement de cette réflexion et de lui détailler le calendrier retenu.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66145

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11644

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)